



25 juin 2024

À qui de droit,

L'Association mcgillienne des professeur.e.s de droit, qui regroupe la plupart des professeurs à temps plein de la Faculté de droit, était en grève du 24 avril au 20 juin 2024. Les travaux des personnes devant graduer en mai 2024 ont été examinés afin de déterminer si celles-ci ont satisfait aux exigences pour obtenir leur diplôme, auquel cas les diplômes ont été conférés tel que prévu. En raison de la perturbation, l'évaluation des examens et autres travaux du trimestre d'hiver 2024 se fera plus tard que d'habitude. Le Conseil de la Faculté approuvera les notes du trimestre d'hiver 2024 le 6 août 2024.

Je vous prie donc de minimiser les conséquences professionnelles sur notre communauté étudiante de cette perturbation indépendante de sa volonté, y compris – dans la mesure du possible – en évaluant les candidatures sur la base des notes obtenues jusqu'à l'automne 2023.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Robert Leckey, Ad. E.
Dean and Samuel Gale Professor